

Gatineau, une cité en santé, sans pesticides!

Présentation

Monique Bisson : Citoyenne du district de l'Orée-du-Parc, originaire du secteur de Buckingham, membre fondatrice et membre du CA de *Victimes des pesticides du Québec* (www.victimespesticidesquebec.org), association à but non lucratif qui regroupe les personnes victimes des pesticides afin de défendre leurs droits et faire connaître leurs revendications et recommandations pour un Québec en santé sans pesticides.

Pierre Carpentier : Citoyen du district de l'Orée-du-Parc, originaire du secteur de Buckingham, membre de la première heure de *Victimes des pesticides du Québec*.

Explication de l'intérêt porté au projet

D'une part, à titre de citoyenne, de citoyen, de parents et grands-parents, nous avons participé, le samedi 19 octobre 2019, à la Tournée des citoyens (secteur Hull) dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique de la Ville de Gatineau. Dans le cadre de cette consultation, nous avons déposé un bref document demandant à la Ville de Gatineau d'effectuer une transition écologique et d'adopter une réglementation interdisant l'utilisation des pesticides sur le territoire de Gatineau, le premier pas étant, bien sûr, l'interdiction des pesticides de synthèse utilisés à des fins esthétiques. En outre, le 19 novembre 2019, nous avons présenté et déposé au conseil municipal de la Ville de Gatineau le document, *Pour un avenir en santé, sans pesticides, à Gatineau*, un document contenant des recommandations précises pour l'adoption d'une véritable politique environnementale.

D'autre part, nous apprécions que la Ville poursuive sa démarche de consultation pour l'élaboration de son quatrième plan stratégique et voulons être parties prenantes et apporter notre contribution citoyenne, notamment en élargissant la dimension environnementale de la **direction stratégique 3** concernant la lutte aux changements climatiques.

Opinions, commentaires, suggestions

D'entrée de jeu, nous tenons à souligner que nous sommes très favorables à l'ensemble des choix stratégiques énoncés dans le document *Les possibilités qui se dessinent pour Gatineau*. Ainsi, nous ne pouvons qu'acquiescer au **projet de mission** tout en ajoutant néanmoins que si Gatineau se veut un « leader territorial inspirant », il ne peut faire l'économie d'une réduction des pesticides sur son territoire parce qu'un « milieu de vie de qualité », c'est aussi un milieu de vie sans pesticides.

Quant au **projet de vision**, nous le partageons en insistant sur le caractère français de Gatineau, porte d'entrée au Québec où seul le français est reconnu comme langue officielle. Nous sommes également d'accord avec l'énoncé suivant : « Par ses initiatives innovantes et porteuses, notamment au plan environnemental et dans la lutte aux changements climatiques, Gatineau agit comme chef de file et constitue une source d'inspiration pour ses pairs. » Toutefois, nous nous devons de faire valoir que si la cité de Gatineau se veut un chef de file sur le plan environnemental, elle se doit d'interdire les pesticides sur son territoire.

Finalement, en ce qui concerne le **projet de directions stratégiques et stratégies**, nous partageons l'ensemble des directions stratégiques proposées, mais croyons que les **stratégies associées à la direction stratégique 3** se doivent d'être élargies pour inclure l'interdiction des pesticides sur le territoire de Gatineau.

En effet, depuis la diffusion du reportage *Quand les pesticides rendent malades*, du 24 novembre 2018, dans le cadre de l'émission de Radio-Canada *La semaine verte*, depuis le congédiement de l'agronome Louis Robert et les constats effectués à la Commission parlementaire sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, tenue à Québec du 23 au 26 septembre 2019, nul ne peut nier que les pesticides sont devenus un enjeu de santé publique. Lors de cette commission parlementaire, plusieurs intervenantes et intervenants ont soulevé les dommages réels sur la santé des agricultrices, des agriculteurs soumis à une exposition directe aux pesticides, mais également les effets néfastes sur la santé des citoyennes et des citoyens, particulièrement des

enfants, exposés de façon indirecte aux pesticides, et ce, en se basant sur des études scientifiques, notamment de la chercheuse de l'Université Laval, reconnue mondialement, Francesca Cicchetti, de Parkinson Québec et de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement.

Dans ce contexte de prise de conscience nationale et planétaire face à la dangerosité des pesticides, nous sommes consternés de constater que de nombreux propriétaires de Gatineau répandent des pesticides sur leur pelouse, et ce, strictement à des fins esthétiques. Pourtant, les recherches scientifiques démontrent l'impact de ces pesticides sur la santé des contribuables et de leurs proches, petits et grands. Face à ce constat, nous avons déposé une requête pour en savoir davantage sur la gestion des pesticides dans notre ville et c'est ainsi que nous avons appris que, bien qu'une politique environnementale ait été adoptée sous le thème *Une ville verte à la portée de la main* le 18 novembre 2008, Gatineau ne possède toujours pas de réglementation sur les pesticides et s'en tient au *Code de gestion des pesticides* du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Or, ce code « met de l'avant des normes pour encadrer l'entreposage, la vente et l'utilisation des pesticides », mais non pas pour en restreindre ou en interdire l'usage. Pour parer à ces lacunes, depuis le début des années 1990, plusieurs municipalités du Québec réglementent l'usage des pesticides sur leur territoire et, à ce jour, plus de 140 municipalités ont adopté une réglementation pour restreindre l'usage des pesticides dont la ville de Montréal en septembre 2019, qui a interdit totalement l'utilisation du glyphosate sur son territoire. Malheureusement, Gatineau ne fait pas partie de cette liste, et ce, bien qu'elle soit tout à fait légitimée de le faire, puisque les municipalités ont le droit de réglementer l'utilisation des pesticides sur leur territoire, pourvu qu'elles ne soient pas plus permissives que Québec.

En poursuivant notre quête d'information, nous avons appris qu'un règlement était en cours d'élaboration au Service de l'environnement visant l'interdiction des pesticides de synthèse et l'obligation d'utiliser les méthodes alternatives dite écologiques. Ce règlement devait être présenté en 2020 à la Commission sur le développement du territoire, l'habitation et l'environnement et par la suite au conseil municipal. Ce règlement qui n'a pas encore vu le jour prend sans doute sa source dans le *Plan d'action 2014-2018 de la Politique environnementale* de la Ville où il était écrit noir sur blanc dans l'orientation *La qualité de vie* « Développer et mettre en œuvre un cadre de gestion des pesticides ». Force est de constater que dans les **stratégies associées à la direction stratégique 3** nous sommes loin d'une telle politique environnementale.

Et pourtant, en 2021, les études démontrent que les pesticides de synthèses ne sont plus l'apanage du monde agricole, mais sont répandus partout en ville sur nos pelouses plus vertes que vertes, sur nos terrains de golf plus que verdoyants, sur les terres agricoles de notre territoire, dans nos paniers de fruits et légumes. De surcroît, les plus récentes recherches avancent que nous sommes exposés aux pesticides par l'eau potable et l'air. Nous nous permettons de souligner que le site de *Victimes des pesticides du Québec* (www.victimespesticidesquebec.org) renferme une information de qualité essentielle à la compréhension des effets dévastateurs des pesticides sur la santé de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

Conscients que des décisions s'imposent, tant sur le plan des ressources financières qu'humaines, pour la mise en œuvre d'une réglementation efficace et en accord avec les meilleures pratiques mondiales pour faire de Gatineau, une cité en santé, sans pesticides, nous vous proposons les recommandations suivantes :

- **Recommandations**

- ✓ Dans un esprit de collaboration et sachant que les municipalités du Québec ont le droit de réglementer l'utilisation des pesticides sur leur territoire, nous recommandons à la Ville de Gatineau, à l'instar de la Ville de Montréal et de plus de 140 municipalités, d'adopter une réglementation visant bel et bien l'interdiction des pesticides sur son territoire, incluant les clubs de golf, les terres agricoles et autres.
- ✓ Gatineau en accordant la prévalence au « principe de précaution » et en interdisant, par exemple, le glyphosate (Roundup) sur son territoire se joindra ainsi à un mouvement qui traverse les frontières et qui prend forme en France, en Australie, au Vietnam et dans plusieurs autres parties du monde.
- ✓ Comme suite à l'adoption de sa réglementation, la Ville de Gatineau devra demander au gouvernement du Québec d'interdire les pesticides de synthèse dans les points de vente habituels (étant donné que l'utilisation en sera interdite sur le territoire).
- ✓ La Ville devra voter des budgets de sensibilisation et de contrôle adéquats pour obtenir des résultats concrets. Pour ce faire, il y a lieu de rappeler deux moyens des *Actions transversales* du *Plan d'action 2014-2018* qui se déclinaient comme suit : - Sensibiliser et

éduquer pour stimuler le changement et l'engagement – Mettre en œuvre des outils de gestion et de suivi.

- ✓ Afin d'éviter un mauvais entreposage des pesticides ou encore que ceux-ci soient jetés aux ordures, alors que ce sont des déchets dangereux, la Ville devra organiser une collecte de ces pesticides.

Pour terminer nous tenons à souligner que la Ville de Gatineau a fait preuve de clairvoyance en interdisant l'utilisation des pesticides sur ses propres terrains, parcs et autres. Malheureusement, les pesticides sont encore utilisés pour détruire l'herbe à poux, si florissante sur notre territoire, et pourtant il existe des moyens autres que les pesticides pour le contrôle des espèces envahissantes, il faut investiguer davantage.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à nos commentaires, suggestions et recommandations, nous vous assurons de notre vigilance quant au traitement et à l'évolution de ce dossier primordial pour *un avenir en santé* dans la cité de Gatineau tout en ayant une pensée toute spéciale pour les enfants de Gatineau.

Le 8 mars 2021

Monique Bisson et Pierre Carpentier